

Logement des aînés : analyse de la situation résidentielle des personnes âgées en Suisse

L'étude «Logement des aînés», élaborée par la Haute école de Lucerne et publiée récemment par l'OFL, montre que la mobilité résidentielle des personnes âgées est faible malgré l'évolution de leurs besoins en matière de logement. En 2022, seuls 5,1 % des plus de 75 ans ont modifié leurs conditions de logement. Il y a plusieurs raisons à cela: la majorité des personnes âgées vit dans des logements spacieux, bien situés et bien desservis. Quelque 73 % des plus de 75 ans vivent dans des immeubles collectifs, et beaucoup sont au bénéfice d'un bail déjà ancien, à prix avantageux. Qui plus est, nombre de seniors sont émotionnellement attachés et attachées à leur logement. Tout déménagement les confronte à des loyers sensiblement plus élevés, ainsi qu'à des frais de déménagement. Enfin, quand elles déménagent malgré tout, la plupart des personnes âgées reste dans la même région, près de la moitié d'entre elles choisissant d'entrer en EMS.

Continuer à vivre dans le logement que l'on occupe de longue date peut s'avérer problématique. En effet, plus de 60 % des 66 ans et plus occupent des logements construits à une époque où les normes de construction ne tenaient pas compte des critères d'accessibilité. Ces lacunes rendent plus difficile la poursuite d'une vie autonome et aggravent les risques de chute et d'autres problèmes de santé.

L'isolement représente aussi un défi: 77 % des personnes âgées vivent seules ou exclusivement avec des personnes du même groupe d'âge, ce qui aggrave le risque de manquer de soutien au quotidien. Le problème touche en particulier les femmes, et la solitude peut nuire à la santé.

physique et mentale. Il existe ici un besoin évident de réseaux et de services de soutien permettant de poursuivre le plus longtemps possible une vie autonome.

Selon l'étude, pour répondre aux besoins des personnes âgées, il faudrait que celles-ci soient mieux intégrées dans les marchés du logement ordinaires. L'objectif est de créer des logements sûrs et agréables à vivre, qui favorisent la qualité de vie des aînés et aînées. Pour cela, il faut rénover en fonction des besoins de ce groupe de personnes, construire de manière accessible et créer des logements entretenant un lien étroit avec un établissement de soins. Il faut en outre veiller à ce que les seniors soient soutenus dans leur cadre de vie existant, pour qu'ils et elles puissent vivre de manière autonome le plus longtemps possible.

L'étude se base sur un large corpus de données concernant les bâtiments résidentiels, les ménages, les revenus et les baux à loyer. Ces données ont été combinées et évaluées à l'aide de méthodes statistiques. Cela permet de brosser un tableau détaillé des conditions de logement, des comportements en matière de déménagement et des défis auxquels sont confrontées les personnes âgées.

L'étude «Logement des aînés» est à disposition sur le site Internet de l'OFL: www.ofl.admin.ch > L'OFL > Publications > Rapports de recherche